

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes  
Temps de passage : 20 minutes

Enseignement Obligatoire



46

**THEME : INTEGRATION EUROPEENNE ET POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**QUESTIONS PREALABLES :**

- 1 – Qu'est-ce qu'un « service public » ? (**document 1**)
- 2 – Quelle tendance se dégage du **document 2** ? Justifiez votre réponse à l'aide des données du document.
- 3 – Comment l'introduction de la notion de « service universel » modifie-t-elle les fonctions des services publics ? (**document 1**)

**SUJET A TRAITER :**

Les politiques structurelles de l'Union européenne remettent-elles en cause le rôle des services publics ?

**DOCUMENT 1 :**

Dans tous les pays appartenant à l'Union européenne, on observe un double mouvement d'extension et de contraction du service public. L'extension relève de deux causes principales : la croissance de la salarisation et celle de l'urbanisation. A l'inverse, la privatisation d'activités productives ou de services considérées comme ne relevant plus d'une mission d'intérêt général pour des raisons économiques et / ou politiques, tend à réduire les effectifs des salariés chargés, à l'origine, d'une activité de service public.

La notion de « service universel » a été introduite en Europe par la commission européenne en 1992 pour précisément définir ce qui devait relever d'un service public « minimum » (ou de base) dans un environnement concurrentiel. Elle fixe une obligation commune à tous les pays membres, facilite le développement de la concurrence... mais se traduit plutôt par une contraction des services fournis à la population.

C. Quin, in Problèmes économiques, Avril 1998

La documentation française – Cahiers Français n° 313 avril 2003.

**DOCUMENT 2 : Emploi dans les « services publics », 1990 – 2000, en % de l'emploi total**

	1990	2000
Suède	39,2	39,0
Belgique	37,5	36,2
Danemark	35,7	35,7
Finlande	34,5	32,5
France	33,5	32,4
<b>UNION EUROPEENNE</b>	<b>31,2</b>	<b>29,3</b>
Allemagne	30,2	28,4
Italie	28,1	27,6
Espagne	26,5	26,7
Portugal	25,2	25,7

Construit à partir des données de l'OCDE et d'Eurostat 2007.

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes  
Temps de passage : 20 minutes

Enseignement Obligatoire

**THEME : INTEGRATION EUROPEENNE ET POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**QUESTIONS PREALABLES :**

- 1 – Définir : « service public », « privatisation »
- 2 – Par une lecture pertinente des informations du document 1, montrez que les prix des services de France Télécom n'ont pas évolué dans le même sens.
- 3 -Expliquer la phrase soulignée (document 2)

**SUJET A TRAITER :**

Vous analyserez les effets positifs et négatifs de l'évolution des services publics dans les pays de l'Union européenne.

**DOCUMENT 1 : EVOLUTION DES PRIX DES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS DE FRANCE TELECOM POUR LES MENAGES (BASE 100 EN 2000)**

Années	2000	2001	2002	2003
Abonnement	100	104	106	108
Communication locales	100	95	95	95
Communications longues distances	100	88	88	88
Communications vers mobiles	100	86	80	70
Communications internationales	100	93	93	93

Source : Panorama des statistiques de l'OCDE, OCDE, 2005

**DOCUMENT 2**

En Europe, depuis la signature de l'Acte unique de 1987, au nom du respect de la concurrence, des pans entiers des secteurs et services publics nationaux, gérés, jusque-là par la puissance publique, ont fait l'objet d'une politique systématique de libéralisation, de privatisation et d'ouverture à la concurrence, conduite par la Commission, avec l'Aval des gouvernements. Télécommunications et transports aériens ont été les premiers concernés. L'énergie, les transports ferroviaires et la poste sont actuellement passés à tamis communautaire. [...] En effet, les monopoles publics, qui constituent, notamment en France, leur mode d'organisation traditionnelle, sont pour les libéraux un obstacle évident à l'objectif de réaliser sans entrave et dans le cadre du marché intérieur unique la libre circulation des biens et services entre pays membres.

Source : S. Marti, « Services publics : la France peut-elle tenir tête à Bruxelles ? », LeMonde, 4 juin 2002

CE SUJET DOIT ÊTRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes  
Temps de passage : 20 minutes

EO

48

**THEME : Intégration européenne et politiques économiques et sociales**

**QUESTIONS PREALABLES :**

- 1- Qu'est ce qu'un service public ?
- 2- Que signifie le chiffre entouré ? (Document 1)
- 3- En quoi la notion de service universel se distingue-t-elle de la notion de service public ? (Document 2)

**SUJET À TRAITER :**

**Après avoir exposé les causes de la mise en concurrence des entreprises ayant une mission de service public vous en analyserez les conséquences.**

DOCUMENT 1 : L'évolution des prix des communications téléphoniques des abonnés au téléphone fixe en France de 2000 à 2004 (base 100 pour France Télécom en 2000).

Années	2000	2001	2002	2003	2004
Indice des prix des communications téléphoniques des clients abonnés à France Télécom	100	97.1	96.1	94.9	94.1
Indice des prix des communications téléphoniques des clients abonnés à France Télécom et profitant d'un contrat réservé aux professionnels	100	90.8	89.3	87.5	86.4
Indice des prix des communications téléphoniques des clients abonnés aux autres opérateurs (base 100 = prix de la communication France Télécom)	92.3	92.7	90.2	89.4	87.5

Source : D'après www.arcep.fr, ART, en 2006.

DOCUMENT 2 : Le service universel, avancée ou reculée dans la conception du service public ?

La notion anglo-saxonne de service universel a été introduite en Europe par la commission européenne en 1992 en la définissant comme "Un service minimum donné, dont la qualité est spécifiée, pour tout utilisateur, à un prix accessible". [...]

[Le service universel] a d'abord été perçu comme la reconnaissance de la notion de service public à la française au niveau européen. Or, il s'agit de deux approches aux fondements et aux objectifs différents [...]

Le service universel serait donc plutôt un service minimum (ou de base) dans un environnement concurrentiel qu'un véritable service public entendu dans sa conception extensive. [...]

Toutefois, il serait réducteur de ne considérer le service universel qu'à l'aune de son périmètre restreint par rapport au service public. En effet, l'intérêt du service universel réside dans la définition claire d'une obligation commune à tous les pays membres.

[...] De plus, le service universel facilite le développement de la concurrence au profit des consommateurs sur les domaines connexes et incite au développement des innovations des différents producteurs.

Source : La Documentation française, *Cahier français* n°313 p.41 03/04/2003.

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE.

**THEME : INTEGRATION EUROPEENNE ET POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES****QUESTIONS PREALABLES :**

1. Qu'est-ce qu'une politique monétaire ?
2. Caractériser l'évolution de la situation française au moyen des données du document 1.
3. Expliquez l'affirmation suivante du document 2 : « L'union monétaire exige (...) la perte de l'autonomie en matière de (...) politique monétaire ».

**SUJET A TRAITER :**

Après avoir présenté les avantages d'une monnaie unique au sein de la zone euro, vous en montrerez les contraintes.

**Document 1 : Déficit / Excédent et dette dans la zone Euro 2001-2004 en % du PIB**

en % du PIB	2001	2002	2003	2004
<b>Zone euro</b>				
- Déficit public (-) / Excédent (+)	-1,7 %	-2,4 %	-2,8 %	-2,7 %
- Dette publique	69,6 %	69,5 %	70,8 %	71,3 %
<i>Quelques pays de la zone euro</i>				
<b>France</b>				
- Déficit public (-) / Excédent (+)	-1,5 %	-3,2 %	-4,2 %	-3,7 %
- Dette publique	57,0 %	59,0 %	63,9 %	65,6 %
<b>Allemagne</b>				
- Déficit public (-) / Excédent (+)	-2,8 %	-3,7 %	-3,8 %	-3,7 %
- Dette publique	59,4 %	60,9 %	64,2 %	66,0 %
<b>Italie</b>				
- Déficit public (-) / Excédent (+)	-3,0 %	-2,6 %	-2,9 %	-3,0 %
- Dette publique	110,7 %	108,0 %	106,3 %	105,8 %
<b>Irlande</b>				
- Déficit public (-) / Excédent (+)	+0,9 %	-0,4 %	+0,2 %	+1,3 %
- Dette publique	35,8 %	32,6 %	32,0 %	29,9 %

*Nota* : Les déficits, excédents et dettes publiques prennent en compte l'ensemble des administrations publiques du pays

Source : EUROSTAT, *Euro-indicateurs*, Communiqué de presse 39/2005 du 18 mars 2005

**Document 2 :**

L'intégration monétaire européenne représente un enjeu plus important que le simple fait de payer dans une même monnaie. Le principal avantage de long terme est la disparition des fluctuations de taux de change, dont les Etats membres bénéficient déjà depuis le 1er janvier 1999. Cette stabilité est importante dans un continent qui a souvent été le théâtre de turbulences monétaires [...].

Néanmoins, l'intégration monétaire comporte aussi des risques, et certains doutent encore que la Zone euro rassemble les conditions requises pour assurer le succès de la monnaie unique. **L'union monétaire exige des sacrifices, notamment la perte de l'autonomie en matière de politique de change et de politique monétaire.** Puisqu'elles mettent en commun leur politique monétaire, il faut que les économies qui partagent la même monnaie ne soient pas trop dissemblables, faute de quoi il serait préférable de conserver des moyens d'action autonomes.

Source : Patrick LENAIN, « L'euro : le défi », *L'Observateur de l'OCDE*, mars 2002

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes  
 Temps de passage : 20 minutes

EO 

50

## THEME : INTEGRATION ET SOLIDARITE

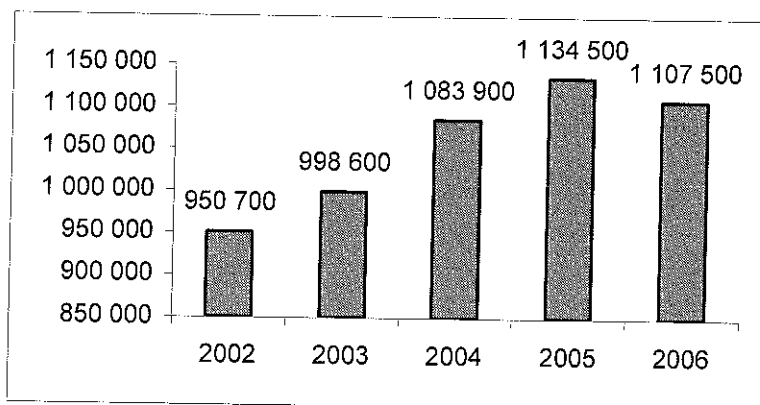
### QUESTIONS PREALABLES :

- 1- Distinguez la logique d'assurance et la logique d'assistance.
- 2- Calculez l'évolution du nombre d'allocataires du RMI entre 2002 et 2006. (Document 1)
- 3- Expliquez pourquoi le système de protection sociale connaît une crise d'efficacité. (Document 2)

### SUJET A TRAITER :

Après avoir expliqué à quelles difficultés le système de protection social français est confronté, vous montrerez en quoi ces difficultés en modifient la logique.

DOCUMENT 1 : Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI)



Champ : France métropolitaine Source : INSEE, DREES.

### DOCUMENT 2 :

Des innovations ont été introduites dans le système français de protection sociale, notamment la création du revenu minimum d'insertion (RMI) fin 1998, de la contribution sociale généralisée (CSG) fin 1990 ou de la couverture maladie universelle (CMU)<sup>1</sup> fin 1999 [...]. Ces mesures modifient le profil du système français, introduisant des prestations assises sur le besoin et non plus sur le statut [...].

Des mesures importantes ont été prises pour remédier aux différentes crises endogènes, c'est-à-dire aux structures mêmes de notre système de protection sociale: développement des politiques d'insertion, au premier rang desquelles figure le RMI, pour affronter la crise d'efficacité sociale de la protection sociale; politique de baisse des charges sociales et de développement d'une nouvelle forme de financement, la CSG, pour améliorer son efficacité économique [...].

1. La couverture maladie universelle (CMU) propose une assurance maladie de base pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière, notamment celles qui ne répondent pas aux critères d'ouverture des droits à la Sécurité sociale. Elle comporte également une couverture complémentaire pour les personnes dont les revenus sont les plus faibles.

Source : B. PALIER, " Protection sociale: la révolution silencieuse ", *Sciences humaines*, n° 46, septembre-octobre 2004.

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE

Rappel : Temps de préparation : 30 minutes  
 Temps de passage : 20 minutes

EO ○  
 EDS ○

51

**THEME : INTEGRATION ET SOLIDARITE**

**QUESTIONS PREALABLES :**

- 1- Définissez Etat-Providence.
- 2- Montrez par un calcul l'évolution des impôts et taxes au sein des ressources de la protection sociale entre 1981 et 2001. (Document 1)
- 3- Expliquez le passage souligné du document 2.

**SUJET A TRAITER :**

Après avoir expliqué la crise de l'Etat-providence, vous montrerez en quoi son intervention reste nécessaire.

**DOCUMENT 1 : Répartition des ressources de la protection sociale de 1981 à 2001 en % (France)**

	1981	1986	1990	1996	2001
<b>Cotisations</b>	<b>76,8</b>	<b>76,3</b>	<b>79,5</b>	<b>74,8</b>	<b>66,5</b>
Dont : cotisations employeurs	53,8	51,3	42,0	37,5	37,3
Cotisations salariés	17,9	19,6	22,9	22,8	16,8
Autres cotisations	5,1	5,4	14,6	14,5	12,4
<b>Impôts et taxes</b>	<b>17,6</b>	<b>17,8</b>	<b>17,0</b>	<b>22,0</b>	<b>30,8</b>
Dont : impôts et taxes affectés*	2,3	2,9	3,1	7,2	19,6
Autres contributions publiques**	15,3	14,9	13,9	14,8	11,2
<b>Autres recettes</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9</b>	<b>3,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : « comptes de la nation », TEF, édition 2003

\* impôts et taxes automatiquement alloués à la couverture des dépenses de solidarité (aide aux chômeurs ne relevant pas ou plus des régimes d'assurance chômage, RMI, aide sociale). Il s'agit, entre autres, des taxes sur le tabac et depuis 1991 de la CSG.

\*\* autres versements à partir du budget de l'Etat destiné à équilibrer les comptes des régimes de protection sociale.

**DOCUMENT 2 :**

La pauvreté et l'exclusion font partie des principaux défis qui *sont* posés aujourd'hui à la protection sociale. Confrontées à un ralentissement économique et à une dégradation durable du marché du travail, les politiques publiques ont du renforcer les dispositifs assistantiels alors que l'instauration de la Sécurité sociale devait conduire à la disparition de l'aide sociale. [ ... ]

L'apparition de la notion d'exclusion dans les années 1980 met en lumière la rupture du lien social qui touche un nombre croissant d'individus. Elle est souvent le résultat de l'éloignement durable de l'emploi et de l'éviction des systèmes assurantiels de protection sociale. Dans ce contexte, les politiques de lutte contre l'exclusion vont amorcer le retour des dispositifs d'assistance, lesquels vont progressivement transformer le modèle de protection sociale hérité de l'après-guerre ... À la suite du RMI les politiques de lutte contre l'exclusion et plus largement la politique sociale ont été infléchies dans le sens d'une plus grande activation des prestations (les bénéficiaires doivent s'engager à participer à leur réinsertion), d'une personnalisation de la prise en charge et d'un partenariat élargi avec les collectivités locales et les associations. Il s'agit bien là d'une autre façon de penser la protection sociale. III

P. Pourcel. *La protection sociale*. Coll. « Thèmes et débats ». Bréal. 2006

CE SUJET DOIT ETRE IMPERATIVEMENT RENDU A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE.

## THEME : Intégration et solidarité

## Questions préalables :

1. Définissez « logique d'assistance ».
2. Donnez la signification de la donnée en gras et montrez, par un calcul, l'évolution de ce poste de dépenses depuis 1959. (Document 2)
3. Expliquez la phrase soulignée. (Document 1)

## Sujet :

Après avoir montré le fonctionnement du système de protection sociale français, vous exposerez les défis auxquels il devra répondre à l'avenir.

## Document 1 :

Depuis la fin des années 1970, les dépenses sociales d'assurance maladie, celles liées aux retraites notamment, augmentent à un rythme supérieur à celui de la croissance économique, créant ainsi les conditions du fameux «trou» de la Sécurité sociale. Dans la mesure où ce décalage risque de persister [...], deux solutions se présentent : augmenter les prélèvements obligatoires, ou bien limiter l'augmentation des dépenses sociales publiques. [...]

L'augmentation des prélèvements obligatoires semble politiquement difficile à préconiser, même si cela a souvent été mis en œuvre au cours des dernières années (notamment par l'augmentation des cotisations sociales payées par les salariés) et si certains aujourd'hui proposent d'augmenter la Contribution Sociale Généralisée (CSG), notamment pour financer en partie les retraites. Du côté des dépenses, une «privatisation silencieuse», partielle et progressive, est en cours. [...]

Une autre évolution des problèmes sociaux est à prendre en considération : la pauvreté s'est déplacée. [...] Ce sont les personnes d'âge actif très peu qualifiées –les jeunes notamment –qui se retrouvent aujourd'hui en situation de précarité et de pauvreté. [...]

Bruno Palier, Les enjeux des réformes de la protection sociale Source : www.cevipof.msh-paris.fr avril 2007

## Document 2 :

Evolution et structure des prestations sociales

(En % du total des prestations sociales)

	1959	1975	1985	1993	2002
Santé	30.9	34.8	33.9	33.5	34.8
Retraites	35.9	41.5	41.5	42.7	<b>43.5</b>
Famille	27.3	16.1	11	10.5	9.9
Chômage et préretraites	1.3	3.9	10.3	9.2	7.5
Pauvreté et exclusion	–	–	–	1	1.4
Total (en % du PIB)	14.6	21.6	27.2	29.3	29.1

Source : Jean-Claude Barbier, Bruno Théret, Le Nouveau Système français de protection sociale, La Découverte, « Repères », 2004.

LE SUJET DOIT ETRE REMIS A L'EXAMINATEUR A LA FIN DE L'EPREUVE